



**Conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Transcription de la séance ordinaire du 21 septembre 2021
tenue par visioconférence à compter de 17h30**

Sont présents

Madame Sonia Paulus	Mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Madame Sonia Fontaine	Mairesse de la municipalité de Pointe-Calumet
Monsieur Denis Martin	Maire de la ville de Deux-Montagnes
Monsieur Louis-Philippe Marineau	Conseiller de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac (substitut du maire Proulx)

Formant le quorum du conseil d'administration, sous la présidence de Madame Sonia Paulus

Sont également présents

Monsieur Patrick Denis	Directeur de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Monsieur Yvon Lemelin	Directeur administratif de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et secrétaire-trésorier du conseil d'administration

Est absent

Monsieur Benoit Proulx	Maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
------------------------	---

(Sonia Paulus) Alors, bonsoir et bienvenue à cette séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes qui est tenue par visioconférence le mardi 21 septembre 2021 à compter de 17h39.

(Sonia Paulus) Alors, nous allons passer au point numéro 1 – L'adoption de l'ordre du jour. Qui le propose?

(Louis-Philippe Marineau) Je vais vous le proposer.

(Sonia Fontaine) Je vais appuyer.

(Sonia Paulus) Ok.

(Sonia Paulus) Le point numéro 2 – Procès-verbaux. Alors, le 2.1 – L'adoption du procès-verbal du 17 août 2021. Alors, qui le propose?

(Denis Martin) Je vais le proposer.

(Sonia Paulus) Et qui l'appuie?

(Sonia Fontaine) Je vais appuyer.

(Louis-Philippe Martineau) Je peux l'appuyer. Ok, parfait.

(Sonia Paulus) Madame Fontaine?

(Sonia Paulus) Point numéro 3 – L'autorisation des comptes à payer. Alors, qui le propose?

(Sonia Fontaine) Je vais proposer.

(Sonia Paulus) Qui l'appuie?

(Louis-Philippe Marineau) Je vais vous l'appuyer.

(Sonia Paulus) Après, le point numéro 4 – 4.1 – Protocole d'entente Services d'identification en temps réel et de gestion de l'information de justice pénale – Autorisation de signature. Qui le propose?

(Denis Martin) Je peux le proposer.

(Sonia Paulus) Qui l'appuie?

(Sonia Fontaine) Je vais appuyer.

(Sonia Paulus) Le 4.2 – Alors, il s'agit d'une motion de félicitations pour le départ à la retraite de monsieur Peter Spagnoli. Alors, je vais le proposer et ce sera appuyé unanimement?

(Denis Martin) Oui.

(Jean-Philippe Marineau) Oui.

(Sonia Paulus) Tout le monde est d'accord.

(Denis Martin) Oui.



(Sonia Paulus) 4.3 – Poste de sergent-détective aux renseignements criminels. Alors, suite au départ de monsieur Spagnoli et suivant les recommandations, c'est de modifier la convention collective de travail des policiers. Alors, qui le propose?

(Sonia Fontaine) Je vais proposer.

(Louis-Philippe Marineau) Je vais l'appuyer.

(Sonia Paulus) Il s'agit ici d'une entente avec le syndicat que vous allez signer?

(Patrick Denis) Oui, qu'on va négocier, qu'on va vous présenter et puis par la suite on va signer.

(Sonia Paulus) Ok, c'est beau, merci.

(Sonia Paulus) 4.4 – Embauche d'une policière permanente. Alors, suite au départ de monsieur Spagnoli, on a la recommandation de monsieur Patrick Denis de procéder à l'embauche de la policière Mariane Fournier, matricule 333, à compter du 1^{er} octobre. Alors, je vais le proposer et ce sera unanimement résolu. Tout le monde est d'accord avec ça?

(Sonia Fontaine) Oui.

(Denis Martin) Oui.

(Louis-Philippe Marineau) Oui.

(Sonia Paulus) Alors, nous allons passer au dernier point. Le point numéro 9 – La levée de l'assemblée. Qui propose la levée?

(Louis-Philippe Marineau) Je le propose.

(Sonia Paulus) Ok, et c'est appuyé par?

(Denis Martin) Moi.

(Sonia Paulus) D'accord. Alors merci beaucoup et bonne soirée.

Transcription effectuée par Mylène Patenaude, adjointe à la direction de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, approuvée par la direction